

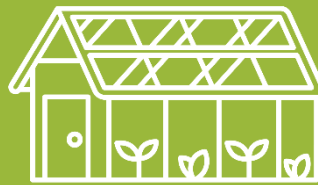
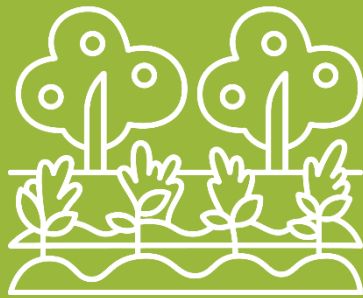


itab

l'Institut de l'agriculture
et de l'alimentation biologiques

Cahier pratique #1

ACCUEILLIR ET CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJETS DE MICROFERMES MARAICHERES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



ADABio
Les Agriculteurs Bio de l'Alsace, l'Alsace,
la Savoie et la Haute-Savoie



BIO BOURGOGNE



BIO NOUVELLE-AQUITAINE



Bio en Grand Est



CAB ÎdF
Agriculteurs Bio d'Île-de-France



CAB
Les Agriculteurs Bio des Pays de la Loire



itab
l'Institut de l'agriculture
et de l'alimentation biologiques



CTIEL
SCIENCES & INNOVATION



INRAE



Grab
Producteurs d'innovation bio



La Biogère
NATIONALE



ABCd
licence professionnelle
Agriculture Biologique
Conseil Développement



VetAgro Sup



CAMPUS
MONOD



Serail
Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
RHÔNE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GARD



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CÔTE-D'OR

Avertissement

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Résumé

Le guide *Accueillir et conseiller les porteurs de projets de microfermes maraîchères en agriculture biologique* est issu de la collection des Cahiers pratiques MMBio. Il fournit des éléments de caractérisation des microfermes maraîchères bio, et **des repères pour questionner et évaluer le projet et son porteur, ses envies, besoins et compétences**. L'objectif est de faciliter l'identification des points de vigilance à avoir sur le projet au cours d'un premier échange entre le porteur de projet et le conseiller. Ce guide propose des questions à se poser, au regard d'informations issues du projet MMBio, d'expériences d'experts (formateurs, conseillers, maraîchers), et de diverses ressources pour l'accompagner dans la démarche.

Cahiers pratiques MMBio : une collection adaptée à vos besoins

Ce guide fait partie de la collection "cahier pratique MMBio". Les autres cahiers de la collection sont :

- ▶ Accompagner un porteur de projet **dans la conception et le démarrage de sa microferme** maraîchère biologique
- ▶ **Accompagner un maraîcher installé dans l'évaluation** et l'amélioration de sa microferme
- ▶ Mettre à disposition **du foncier pour l'installation** d'une microferme maraîchère bio

Tous les livrables du projet sont téléchargeables sur le site : <https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?ProjetMicoMaraichBio>

Rédacteurs : des auteurs engagés dans l'accompagnement des microfermes

Les auteurs et autres contributeurs de ce guide sont tous des partenaires du projet impliqués dans des missions d'accompagnement et/ou de formation de porteurs de projet en maraîchage diversifié sur petite surface. Le contenu proposé dans ce document est issu à la fois de dires d'experts (accompagnateurs, formateurs, maraîchers) et de l'analyse des enquêtes dont les résultats ont été confrontés à l'expertise de partenaires.

Remerciements

L'ITAB tient en premier lieu à remercier l'ensemble des agriculteurs qui ont participé aux entretiens pour le partage de leur expérience et la mise à disposition de leurs données. Un grand merci à tous les partenaires du projet pour la réalisation des entretiens avec les agriculteurs et pour la conduite des expérimentations. Merci également aux membres du comité de pilotage qui ont suivi et accompagné le projet.

Projet financé par

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAHIER PRATIQUE

Accueillir et conseiller les porteurs de projets de microfermes maraîchères en agriculture biologique

1. POURQUOI CE GUIDE ?	1
UN MANQUE DE REPERES POUR DES PROJETS ATYPIQUES MAIS QUI PEUVENT ETRE VIABLES.....	1
A QUI S'ADRESSE CE CAHIER PRATIQUE ?	1
2. DEFINITION DES MICROFERMES MARAICHÈRES DIVERSIFIÉES EN AB SELON MMBIO	2
[VALEURS ET OBJECTIFS] UNE RECHERCHE D'ÉQUILIBRE, DE SENS ET DE QUALITÉ DE VIE.....	2
[FORMATION ET EXPÉRIENCE] DES NIMA EN RECONVERSION AUX NIVEAUX DE FORMATION VARIABLES.....	2
[SURFACE DE LA FERME] VERS L'INTENSIFICATION DE PETITES SURFACES	2
[GAMME ET ACTIVITÉS] DIVERSIFICATION ET DIVERSITÉ GÉNÉRALISÉES.....	2
[PRATIQUE AGRICOLE] HÉTÉROGÉNÉITÉ DES PRATIQUES MAIS DES OBJECTIFS TECHNIQUES COMMUNS.....	3
[TRAVAIL ET MAIN-D'ŒUVRE] INTENSITÉ DU TRAVAIL ET RECOURS À LA MAIN D'ŒUVRE EXTERIEURE HÉTÉROGÈNES.....	3
3. QUESTIONNER LE PROJET DU CANDIDAT À L'INSTALLATION	4
LE PORTEUR DE PROJET EST-IL ALLÉ À LA RENCONTRE DE PROFESSIONNELS ?	4
QUELLE EST LA VISION DU PROJET ?	5
DES REPERES POUR PRÉCISER LE PROJET DE MICROFERME	6
QUELLE ADEQUATION ENTRE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE DU CANDIDAT À L'INSTALLATION ET SON PROJET ?	8
SE FIXER DES OBJECTIFS.....	9
IDENTIFIER SES COMPÉTENCES POUR COMPENSER SES LACUNES.....	11
CHOIX DU FONCIER AGRICOLE	12
QUESTIONNAIRE MMBIO : UN OUTIL POUR ÉCHANGER	16
ANNEXE 1 : QUESTIONNER LE PROJET, UN OUTIL CLÉ EN MAIN	17
A) ÊTES-VOUS ALLÉ À LA RENCONTRE DU MONDE PROFESSIONNEL ?	17
B) QUELLE EST VOTRE VISION DU PROJET ?	17
C) QUELLE ADEQUATION ENTRE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE DU CANDIDAT À L'INSTALLATION ET LE PROJET ?	19
D) CHOIX DU FONCIER AGRICOLE.....	19
ANNEXE 2 : QUELQUES MOTS SUR LE PROJET DE R&D MMBIO	20
MMBIO, UN PROJET IMPLIQUANT DE NOMBREUX ACTEURS DU TERRAIN.....	20
ENQUÊTES AUPRES DE 42 MICROFERMES	20
ANNEXE 3 : BIBLIOTHÈQUES DE RESSOURCES	21
DES RESSOURCES POUR AGIR.....	21
DES RESSOURCES POUR PENSER, SE QUESTIONNER ET ALLER PLUS LOIN	22

1. Pourquoi ce guide ?

Un manque de repères pour des projets atypiques mais qui peuvent être viables

Malgré l'augmentation du nombre d'installations en maraîchage biologique sur petite surface ces quinze dernières années, ce type de modèle reste peu reconnu. Le **manque de repères techniques et technico-économiques** est un facteur majeur dans les difficultés rencontrées par les acteurs de la formation et du conseil pour accompagner l'installation et l'activité de ces porteurs de projet. Ces derniers sont souvent non issus du milieu agricole et connaissent des difficultés d'accès à du foncier adapté (surface, qualité du sol, coût, accès à l'eau et à des débouchés commerciaux...).

Les profils des porteurs de projet, les surfaces mises en culture comme les pratiques agricoles mises en œuvre rendent ces microfermes maraîchères biologiques **atypiques**. Ce sont pourtant des **systèmes en mesure de générer des revenus, de l'emploi**, et de répondre en partie aux **enjeux de relocalisation de l'alimentation** suivant des **modes de production biologiques**.

Ainsi, s'il n'y a pas de marche à suivre permettant à ces projets de réussir à tous les coups, il existe des conditions

A qui s'adresse ce cahier pratique ?

Ce document s'adresse particulièrement **aux futurs candidats à l'installation** qui en sont au début de leur projet, et **aux personnes susceptibles d'être leur première prise de contact** pour du **conseil** et un éventuel **accompagnement**. Par extension, il peut aussi intéresser tout porteur de projet, quelle que soit la phase du projet, ainsi que les personnes qui les accompagnent.

Ce guide a pour but de fournir des éléments de caractérisation des microfermes maraîchères bio, et des repères pour questionner et évaluer le projet et son porteur, ses envies, besoins et compétences. L'objectif est de faciliter l'identification des points de vigilance à avoir sur le projet au cours d'un premier échange entre le candidat et le conseiller, pour proposer des pistes de réflexion, des axes de formation et diverses ressources pour l'accompagner dans sa démarche.

favorables à l'atteinte d'une certaine viabilité économique, **conditions qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement spécifiques aux fermes maraîchères de petite taille**. On ne peut pas discriminer a priori les projets viables de ceux qui le seraient moins. Il convient de **les accompagner** en tenant compte à la fois de leurs spécificités, et d'éléments davantage génériques, comme tout autre projet d'installation. S'agissant des microfermes déjà installées, le manque de repères techniques et technico-économiques se traduit par des difficultés à pouvoir se comparer à des systèmes similaires et à identifier les pratiques les plus adaptées à mettre en œuvre.

Certains facteurs de réussite et de risque sont spécifiques aux microfermes, mais la plupart valent aussi pour des projets d'installation en maraîchage sur des surfaces plus grandes. Ce guide intègre donc à la fois des éléments spécifiques et génériques.

Ce guide fait partie de la collection "cahier pratique MMBio". Les autres cahiers de la collection sont :

- ▶ Accompagner un porteur de projet dans la conception et le démarrage de sa microferme maraîchère biologique
- ▶ Accompagner un maraîcher installé dans l'évaluation et l'amélioration de sa microferme
- ▶ Mettre à disposition du foncier pour l'installation d'une microferme maraîchère bio

Il est associé à une grille de questionnement à destination du porteur de projet (voir Le document intitulé : "Questionner votre projet d'installation" disponible en [Annexe 1](#)).

2. Définition des microfermes maraîchères diversifiées en AB selon MMBio

Les éléments de définition suivants sont exclusivement basés sur l'analyse des données provenant des 42 fermes enquêtées dans le cadre du projet MMBio.

Les microfermes maraîchères bio ont des caractéristiques communes : une surface cultivée en maraîchage inférieure à 1,5 ha, une à deux personnes à temps plein, une diversité importante de légumes commercialisés essentiellement en circuits courts. Ces éléments de définition sont loin d'être normés, et les seuils de surface, de main d'œuvre, et notamment de surface cultivée par unité de main d'œuvre restent sujets à débats et interprétations. Les fermes qui correspondent à cette définition recouvrent un large éventail en termes (i) de pratiques, plus ou moins intensives en intrants ou tournées vers l'autonomie, (ii) de mécanisation et de motorisation, (iii) d'intensification des surfaces, (iv) de quantité de travail déployée, (v) de diversification des activités, (vi) et bien sûr de résultats économiques.



-28 à 36 ans
-NIMA en reconversion pro
-Projet de vie
-Valeurs fortes

[Valeurs et objectifs] Une recherche d'équilibre, de sens et de qualité de vie

Les porteurs de projet de microferme maraîchère bio et diversifiée ont en commun des **attentes** et des **objectifs** vis-à-vis de leur activité à venir. On y trouve en premier lieu la recherche d'un **équilibre entre vies personnelle et professionnelle**, et le fait de porter un **projet de vie** tout autant qu'un projet professionnel. Cependant, la volonté de **vivre de son métier** et de se **dégager un revenu** qui réponde à ses besoins n'est pas laissée de côté, et figure aussi dans les attentes largement partagées. Ces porteurs de projet poursuivent aussi l'objectif de **vivre en accord avec leurs valeurs**, et



-Surface cultivée 7000m²
-17% sous abris
-1,6 cycles de cultures/an
-40 espèces cultivées
-3700 m² cultivés / ETP

d'exercer un métier qui fasse sens pour eux. **Minimiser l'impact sur l'environnement** est une des valeurs les plus partagées.

[Formation et expérience] Des Nima en reconversion aux niveaux de formation variables

La plupart de ces porteurs de projet ont **entre 28 et 36 ans quand ils s'installent**, sont **non issus du milieu agricole (Nima)** et sont en situation de **reconversion professionnelle** après une expérience plus ou moins longue dans d'autres secteurs d'activité. Ils s'installent sur des **surfaces de taille très variable**, entre 5000 m² exclusivement dédiés au maraîchage et 12 hectares utilisés de diverses manières (polyculture, polyélevage ...). Les modes de faire-valoir sont aussi variables, mais une majorité de producteurs sont soit propriétaires exclusifs, soit locataires exclusifs, même si certains combinent parfois location et propriété du foncier.

[Surface de la ferme] Vers l'intensification de petites surfaces

En moyenne, ces microfermes cultivent **7000 m² en légumes (mais l'écart-type est de 3000 m²)** dont **17 % sous abris (écart-type 10 %)**. Pour compenser leur petite surface de production, la stratégie souvent mise en œuvre est d'intensifier leur utilisation notamment par la multiplication des cycles de cultures sur une année, soit **en moyenne 1,5 cycles en plein champ et 2,4 sous abri**. Ces moyennes masquent là aussi une grande variabilité, car le niveau d'intensification ne sera pas du tout le même selon les surfaces disponibles et les objectifs du maraîcher. Ainsi, les maraîchers atteignent **en moyenne 1,1 ha (écart-type 4500 m²)** en surface cumulée de production, autrement appelée **surface développée**, dont 23 % sous abris.

[Gamme et activités] Diversification et diversité généralisées

La gamme d'espèces produites est très variée. On trouve de 20 à 50 espèces cultivées, avec **une majorité de maraîchers cultivant entre 30 et 40 espèces différentes**, et avec une diversité variétale parfois importante pour certaines espèces.

Plus de la moitié des producteurs (60 %) choisissent de diversifier leurs activités en développant l'arboriculture, l'élevage de poules pondeuses ou un atelier de transformation dans la plupart des cas. Si la plupart d'entre eux s'en tiennent à un atelier de production supplémentaire, d'autres (25 %) vont cumuler de trois à cinq ateliers différents. Seulement **40 % d'entre eux font du maraîchage diversifié leur unique activité**.

[Pratique agricole] Hétérogénéité des pratiques mais des objectifs techniques communs

Les pratiques agricoles conformes au cahier des charges de l'AB couvrent un large panel de possibilités. La grande majorité des producteurs MMBio s'identifie aux **pratiques liées au maraîchage bio-intensif** sur petite surface, à la **permaculture**, certains au **maraîchage sur sol vivant (MSV)**. Pour gérer les adventices, l'utilisation de **paillages et de techniques agronomiques (couverts couchés, occultation, faux semis) permet de réduire le recours au désherbage manuel** omniprésent dans les systèmes maraîchers. Le contrôle des maladies et des bioagresseurs se fait largement grâce à des **techniques préventives et prophylactiques** : filets, rotations de cultures, favorisation d'une biodiversité fonctionnelle... En matière de fertilisation, les **apports de matières organiques plus ou moins importants** sont largement répandus avec une volonté partagée d'**améliorer les qualités physiques, chimiques et biologiques du sol**. Par ailleurs, l'introduction d'**engrais verts** est une pratique aussi répandue, à des fréquences variables.

Ceci étant, les pratiques mises en œuvre sur les fermes varient énormément sur l'échelle de la **recherche d'autonomie versus les achats d'intrants et "l'interventionnisme"**. Cela se traduit schématiquement d'une part par une fourniture en matière organique locale, l'autoproduction des plants voire des semences, l'utilisation de techniques alternatives pour la gestion des bioagresseurs avec les ressources de la ferme (purins, extraits de plante, paillages organiques...) et une faible mécanisation ; et d'autre part l'achat systématique des intrants (plants, semences, amendements, engrais, produits phytosanitaires...) associé à une mécanisation importante. Il faut néanmoins noter que **toutes ces pratiques ne sont absolument pas exclusives les unes des autres** et qu'en général, les producteurs mixent les usages en fonction de leurs contraintes, de leurs objectifs et des opportunités qui s'offrent à eux localement.

[Travail et main-d'œuvre] Intensité du travail et recours à la main d'œuvre extérieure hétérogènes

Enfin, en termes de main d'œuvre et de temps de travail, **les maraîchers MMBio travaillent rarement seuls**. Même s'ils sont majoritairement seuls à exercer leur activité principale sur leur ferme, sans conjoint collaborateur, ils font **au moins ponctuellement ou pendant quelques mois appel à de la main d'œuvre extérieure**, qu'elle soit **benévole** (stagiaires, woofeurs, adhérents de l'AMAP¹, aide familiale) ou **salariée**. Ce recours se fait dans des proportions très variables d'une ferme à l'autre.

Un quart des producteurs se sont installés à deux. Le temps de travail de l'exploitant principal représente en moyenne **2145 heures annuelles**, soit 1,3 ETP² (base d'1 ETP : 1650 heures par an), mais **peut varier du simple au triple**. Finalement, **la surface cultivée par ETP est en moyenne de 3700 m²**, elle oscille généralement entre 2000 et 6000 m² et peut aller jusqu'à 1 ha/ETP.

Une définition aux frontières mouvantes - L'indicateur de surface cultivée par ETP traduit la quantité de main d'œuvre nécessaire pour cultiver une surface donnée. Appliqué aux microfermes, plus il est élevé (autour d'1 ha par ETP et plus), plus il rend compte d'un système fortement mécanisé et où la proportion de surface sous abris est plus faible. A l'inverse, quand il est faible (quelques milliers de m² par ETP), il rend compte d'un travail plus manuel et faiblement mécanisé, avec potentiellement une intensification plus forte par unité de surface (multiplication des cycles de culture, densification, associations...). La quantité de surface cultivée par personne renvoie plutôt aux pratiques mises en œuvre qu'à un système de production. Pour autant, une ferme avec 1,5 ha de légumes pour 1 à 1,5 UTH pourrait ne pas être catégorisé comme microferme, quand une ferme avec 1,5 ha de légumes pour 3 UTH pourrait l'être. Ceci tend à montrer que les indicateurs et les valeurs seuils qui peuvent servir à définir la microferme restent soumis à interprétation.

¹ AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

² ETP : Equivalent Temps Plein

3. Questionner le projet du candidat à l'installation

A ce stade, ce ne sont pas tant des réponses que l'on attend mais plutôt une liste de questions qu'il faut se poser. L'objectif est que le porteur de projet cherche lui-même les facteurs de réussite et d'échec d'une installation sur une microferme.

Le porteur de projet est-il allé à la rencontre de professionnels ?

« Avez-vous rencontré des maraîchers ? Rencontré un groupe de maraîchers bio de votre région ? Participé à des rencontres sur l'installation ? »

Commencer l'entretien par cette question permet de bien mettre en avant la priorité de ce premier rendez-vous, qui est d'encourager le candidat à aller rencontrer ses futurs pairs avant même d'écouter son projet de vie, son projet d'installation.

Il y a des périodes plus propices que d'autres pour échanger avec des maraîchers en activité. La **période de production** n'est pas le meilleur moment pour les producteurs qui sont très occupés, mais c'est une période où le candidat à l'installation peut voir la ferme en pleine activité. Selon l'expérience, le candidat peut proposer une demi-journée de travail en contrepartie d'un échange construit avec le maraîcher.

Les structures locales d'accompagnement (des réseaux FNAB³, Chambres d'Agriculture, CIVAM⁴, ADEAR⁵ ou autres) organisent souvent des **rencontres et réunions d'information et d'échanges**. Les cafés installation sont typiquement des moments d'échanges entre candidats à l'installation, jeunes installés, agriculteurs plus expérimentés et parfois cédants. C'est un bon moyen pour rencontrer et s'insérer dans le monde professionnel.

« Qui pensez-vous aller voir ? Avez-vous ciblé des fermes ? Selon quels critères ? »

Les porteurs de projet en microferme maraîchère bio ont souvent des **valeurs fortes** sur lesquelles ils souhaitent aligner leur projet, et donc auront tendance à visiter des fermes proches de leur idéal. Certes, c'est important pour se projeter mais il faut aussi les inviter à **découvrir des fermes qui s'éloignent de leur projet idéal**, des fermes de différentes tailles, qui mettent en œuvre différentes techniques de production et avec des modes de commercialisation variés (par exemple un système légumier mécanisé en circuits longs). Il est en effet intéressant de **comprendre les différents modèles** et de **comprendre les choix** de chacun pour orienter son propre projet. Cela permet de **ne pas s'enfermer**, avant même d'avoir commencé, dans un modèle que l'on aurait jugé idéal *a priori*. C'est aussi un moyen de se forger un **esprit critique quant aux choix techniques, organisationnels ou**

commerciaux de ses pairs, et peut-être de remettre en cause certaines de ses idées initiales.

Rencontrer d'autres maraîchers installés sur des modèles proches mais aussi très différents est le meilleur moyen d'alimenter sa réflexion et de se confronter aux réalités du métier pour orienter son projet dans telle ou telle direction.

« Quelles questions auriez-vous à poser aux agriculteurs que vous allez rencontrer ? »

Il est important de voir la ferme visitée comme une photographie à un instant T, l'échange avec le maraîcher devant permettre de retracer l'histoire de la ferme et les différentes évolutions qui ont amené à cette photographie. Cela permet de comprendre les éléments qui ont permis d'arriver à ce stade. Quelques questions peuvent aider à appréhender son installation passée et le fonctionnement de sa ferme :

Y a-t-il eu des **éléments qui ont facilité la mise en place** de la structure ? Y a-t-il eu de la **main d'œuvre** (famille, amis...) qui a aidé à l'installation et qui n'est plus présente aujourd'hui sur la ferme ? **Quelles ressources financières** ont favorisé l'installation (aides à l'installation, aides à l'investissement, emprunts bancaires, emprunts familiaux, fonds propres...) ? Quelles **compétences propres aux maraîchers** ont aidé à la réussite du projet (passé commercial, ouvrier, gestionnaire...) et quelles capacités ou compétences ont manqué ? Comment ces manques ont-ils pu être compensés ? **Si c'était à refaire**, vous réinstalleriez-vous à nouveau ? Procéderiez-vous différemment ? Quelles sont vos **heures de travail** ? Quel est votre **revenu** ? **Quelle(s) formation(s)** avez-vous suivie et comment l'avez-vous complétée ? De **quel accompagnement** disposez-vous ? Quel est votre **mode de commercialisation**, vous convient-il et pourquoi ?

³ FNAB : Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques

⁴ CIVAM : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

⁵ ADEAR : Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural

Il faut bien avoir à l'esprit que les réponses aux questions sur le passé de la ferme étaient valables à l'époque, mais que les contextes d'installation et de réussite ont changé depuis (évolution du montant des aides à l'installation, conjoncture de la filière bio...).

Parmi les avertissements nécessaires à l'intention des porteurs de projet, il convient de rappeler la **prise de recul** sur les discours des professionnels rencontrés afin de ne pas suivre au pied de la lettre les recommandations. Un maraîcher qui a pris du temps et planifié ses investissements sur la durée aura tendance à dire qu'il faut investir plus vite, pour se doter d'un outil de production opérationnel plus rapidement. Or, ce maraîcher n'a pas forcément conscience que la bonne planification de ses investissements et la limitation de son recours à l'endettement ont peut-être pour partie conditionné la

réussite de son projet, et *in fine* la bonne santé financière de sa ferme. Le contraire est aussi vrai, un maraîcher qui a trop investi au départ et qui a subi une certaine pression financière pourra dire qu'il faut lisser ses investissements, voire qu'il ne faut pas s'installer ! **Multiplier les rencontres** permet d'équilibrer les choses, et de prendre du recul pour analyser son projet sur la base des informations collectées auprès des maraîchers.

L'importance de ces visites est de **comprendre les choix et le contexte** de chacun et non de juger la manière dont les personnes se sont installées. Ces démarches peuvent ainsi permettre de faire des parallèles entre sa propre situation de candidat à l'installation, et les contextes d'installation des agriculteurs rencontrés afin d'en tirer des enseignements : qu'est-ce qu'il est bon de faire ou de ne pas faire dans telle situation ?

Quelle est la vision du projet ?

Le porteur de projet doit se sentir écouté lors de la présentation de son projet de vie et d'installation. La question doit être ouverte pour laisser pleine place à l'expression du candidat :

« Comment imaginez-vous votre installation ? »

Puis des questions de précisions peuvent aider à compléter la vision du projet : « **quelle surface de plein champ pensez-vous cultiver ?** » « **Pensez-vous avoir des tunnels ?** » « **Comment pensez-vous gérer la fertilisation, les maladies et ravageurs, l'enherbement ?** » « **De quel type de mécanisation pensez-vous avoir besoin ?** » « **Comment envisagez-vous l'approvisionnement en semences et plants, le pilotage de votre irrigation ?** » « **Quelles périodes de production et de vente imaginez-vous ?** » « **Quel(s) mode(s) de commercialisation souhaiteriez-vous mettre en place ?** ». Pour accompagner le candidat à l'installation, il est important de l'inciter à **justifier ses réponses**, à **expliquer pourquoi faire ce choix et pas un autre**, de manière à mettre en lumière les éléments fondés sur une **véritable réflexion** et les distinguer de ceux qui relèvent plus de **l'intuition** ou qui n'ont pas encore été bien questionnés et objectivés.

Certaines questions - trop précises, et qui n'auraient pas encore de réponse - ne sont pas nécessaires au stade du premier rendez-vous telles que : quelles rotations, quelles variétés, quelles associations de culture, quels itinéraires techniques... Ce sont des questions très techniques et précises qui viendront lors d'un prochain rendez-vous. Il ne faut donc pas poser la question « Avez-vous réfléchi concrètement à votre commercialisation ? », pour ne pas inviter à construire une commercialisation ni même à concevoir tout le système si la rencontre avec les maraîchers et la formation au préalable n'est pas aboutie.

Le conseiller du Point Accueil Installation n'a pas réponse à toutes ces questions, mais il doit inviter à approfondir la réflexion du porteur de projet, à aller chercher des éléments de réponse ou de réflexion directement lors des visites chez les maraîchers. Il peut aussi s'appuyer sur les repères technico-économiques MMBio.

*Se préparer à l'installation - Cela peut paraître évident, mais il est largement préconisé d'être dans les **meilleures dispositions** possibles pour la phase d'installation, en s'étant confronté sur de **longues périodes** au métier, en ayant suivi des **formations** techniques et complémentaires en fonction des **lacunes identifiées**, en ayant vu **différents systèmes** afin d'assurer que le projet soit adapté au contexte dans lequel on désire s'implanter... Ces "meilleures dispositions" tiennent aussi au **plan psychologique**, le parcours d'installation étant en l'état complexe et parfois générateur de frustrations. Une **installation progressive**, au sens d'une montée en volume d'activité et de temps de travail progressive, est favorable à une phase de démarrage plus sereine.*

Des repères pour préciser le projet de microferme

Viser l'adéquation entre surface cultivée, main d'œuvre et pratiques agricoles

Les références MMBio indiquent une surface cultivée en plein champ de 6000 m² en moyenne. Il est nécessaire de **veiller à l'adéquation entre surface cultivée, main d'œuvre et pratiques**. En effet, l'augmentation des surfaces cultivées par personne peut entraîner des difficultés à suivre toutes les cultures et à bien gérer l'enherbement, difficultés qui peuvent être exacerbées par des pratiques et/ou une mécanisation inadaptée. 88 % des fermes MMBio allouent entre 1600 et 6000 m² par ETP (1 ETP = 1650 h travaillées par an). Au-delà, le risque de débordement est majeur, et il vaut mieux avoir moins de surface mais qu'elle soit mieux suivie.

Il est nécessaire de veiller à l'adéquation entre surface cultivée, main d'œuvre et pratiques. Mieux vaut avoir moins de surface mais qu'elle soit mieux suivie.

De l'importance des abris

Les références MMBio indiquent 17 % de surface sous abri en moyenne, soit 1000 m². **Les tunnels et autres abris sont considérés comme indispensables pour le métier de maraîcher**. Ce sont les abris qui permettent d'allonger la saison de production, de produire des légumes primeurs, d'assurer les cultures d'été sous abris à plus haute valeur ajoutée, et d'avoir certains légumes-feuilles à l'automne-hiver (mâche, mesclun ...). La nécessité d'une surface importante sous abri et son importance relative dans la surface cultivée totale peut fortement varier en fonction du climat et du microclimat local.

L'entretien de la fertilité des sols

Un des fondements de l'agriculture biologique est de nourrir le sol pour nourrir la plante. Les stratégies d'entretien de la fertilité des sols des maraîchers MMBio convergent globalement vers la nécessité « d'entretenir la vie du sol » par des **apports réguliers de matières organiques**. Certains maraîchers insistent plus sur ce point et sur la nécessité d'améliorer la structure du sol. La majorité des maraîchers recherche un approvisionnement en amendements à partir de sources locales (fumier composté, compost de déchets verts ...) mais les opportunités varient selon le territoire d'installation.

Le recours aux engrais verts est assez répandu mais constitue un **compromis** que tous les maraîchers ne font pas, car si l'engrais vert permet bien d'apporter de la matière organique et d'entretenir la fertilité du sol, il prend aussi la place d'une culture voire de plusieurs cultures à cycles courts.

Gestion de l'enherbement

Les stratégies de gestion de l'enherbement divergent selon les maraîchers entre l'utilisation de paillage plastique ou organique et une gestion plutôt agronomique (faux semis, gestion par les rotations). Ces dernières techniques sont systématiquement complétées par du désherbage, le plus souvent manuel, très chronophage. Même bien gérées, les adventices peuvent induire un temps de travail important qui ne pourra pas être dédié à d'autres tâches "productives". Mal gérées, elles peuvent complètement déborder le maraîcher et avoir des impacts importants sur les récoltes, et *in fine* sur le revenu. Dans tous les cas, **l'anticipation et des interventions précoces** sont essentielles à une bonne gestion de l'enherbement.

Maladies et ravageurs : prévention systématique et actions curatives

En matière de gestion des maladies et des ravageurs, la volonté de gérer au maximum par de la **prévention** est assez partagée avec une large place laissée à la gestion par les rotations, à l'utilisation très répandue de filets contre les ravageurs, ou encore à la **biodiversité fonctionnelle**.



Crédit : Anne-Claire Delestre

L'usage de produits phytosanitaires autorisés en AB n'est pas à proscrire par principe en cas de risque majeur de pertes.

L'apparition de maladies ou de ravageurs peut être la conséquence d'une perturbation et la démarche professionnelle est d'en caractériser la cause : non-respect de mesures prophylactiques, conditions météorologiques, gestion de l'irrigation, période de récolte, choix des variétés, sur-fertilisation, carences... D'où l'importance de l'**observation** et du suivi des opérations.

Entretien de l'activité biologique des sols et prévention des bioagresseurs sont deux leviers d'action courants en microferme maraîchère bio, avec des **pratiques** pour les mettre en œuvre pouvant être **très**

Irrigation



Crédit : Marielle Suire



Crédit : Anne-Claire Delestre

L'accès à l'eau pour l'irrigation est indispensable sur le site d'installation (puits, forage, retenue...). Différentes

possibilités s'offrent au maraîcher, les unes et les autres peuvent se compléter (goutte-à-goutte, micro-aspersion, rampes oscillantes, sprinkler ...).

Le choix doit être réalisé en fonction de son sol, de sa topographie, de son microclimat. Les retours d'expérience de maraîchers installés peuvent être riches d'enseignements à ce sujet, et il sera largement conseillé de recourir à un spécialiste pour le choix et l'installation de son réseau d'irrigation.

Production des semences et plants : un arbitrage entre coût, temps de travail, compétences et sécurité

Autoproduire ses plants et ses semences requiert une **grande technicité** qui ne s'improvise pas, et du **temps de travail** qui vient s'ajouter à une charge déjà importante.

L'achat des semences et plants représente l'essentiel des charges opérationnelles des fermes maraîchères diversifiées. La production de plants permet de réduire fortement ces dépenses, un plus grand choix variétal et permet plus facilement la mise en place de petites séries. En contrepartie, produire ses semences et/ou ses plants induit une **grande technicité et du temps de travail supplémentaire** qui vient s'ajouter à une charge déjà importante. Économiquement l'augmentation du temps de travail est en totalité ou en partie compensée par la réduction des charges mais sur le plan organisationnel ces opérations viennent s'ajouter à la charge de travail globale et augmente potentiellement le risque (échec possible de séries de plants). Si la production de plants nécessite un **investissement** (abri dédié, table chauffante, plaques de semis...) et un **travail supplémentaire**, elle permet aussi de valoriser une période où il y a potentiellement peu de travail au champ en fin d'hiver. Cependant, en fonction des espèces produites et du contexte, la production de plants de légumes d'été peut se conjuguer avec une forte activité au printemps. Une stratégie de production et de vente aux particuliers peut être intéressante pour alimenter la trésorerie en début de saison, mais cela doit se faire en conformité avec les règles de commercialisation de plants de légumes. Pour résumer, **l'autoproduction des plants, et surtout des semences, n'est à envisager que si on a la compétence technique, pour minimiser le risque d'échecs de séries, et elle est à raisonner en fonction de sa gamme de légumes et de ses objectifs de temps de travail**

Période de production et de vente

Certains maraîchers produisent et vendent toute l'année, en ayant recours à des productions d'hiver ou à des légumes de conservation et utilisent le plus possible leurs tunnels. Cela permet de répartir le risque financier sur l'ensemble de l'année. D'autres maraîchers produisent du printemps à fin décembre. Cela permet de s'accorder une **pause hivernale** pour construire ou améliorer l'infrastructure, de s'organiser pour la saison à venir, de se reposer et de prendre des vacances.

Quelle adéquation entre la capacité financière du candidat à l'installation et son projet ?

C'est une des premières questions d'un porteur de projet.

Ai-je une capacité financière suffisante, combien dois-je investir pour m'installer ?

Les montants investis par les maraîchers MMBio sont très variables au moment de l'installation, mais également plus tard. Ils sont en moyenne de l'ordre de 50 000 € à 60 000 € hors foncier et uniquement pour le maraîchage. L'enquête montre une très **grande variabilité des montants investis** due à une grande diversité de situations : **niveau de mécanisation** recherché, investissement dans du **matériel neuf ou d'occasion voire récupération** de matériel inutilisé et gratuit, **auto-construction** ou non, échange et **mutualisation** de matériel, **prise de ferme** existante avec son outil de production... Des compromis peuvent ainsi être recherchés entre la qualité d'un matériel neuf et le faible coût d'un matériel d'occasion. Attention toutefois au matériel d'irrigation, particulièrement aux pompes et réseaux, car l'investissement dans du neuf avec l'accompagnement d'un spécialiste pour l'installation du réseau sera toujours préférable à une autoconstruction dont la qualité pourrait nécessiter des réparations.

La **répartition temporelle** de ces investissements est aussi très variable. **Certains n'investissent qu'à l'installation** au risque de faire peser sur leurs épaules une pression financière importante pendant les premières années en cas de recours à l'emprunt. **D'autres investissent plus progressivement** pour lisser la charge de la dette (toujours en cas d'emprunt) et priorisent leurs investissements en fonction de leur importance. En moyenne, pour les maraîchers MMBIO, ce sont 28 % des investissements totaux qui sont réalisés après la phase d'installation. Évidemment, il est plus facile d'envisager les investissements si l'on a une capacité d'autofinancement importante qui permet d'investir dans un outil de production complet et opérationnel dès le début.

Commercialisation

Il est important de rappeler que la stratégie de commercialisation doit se définir concrètement avant de produire le premier légume. De plus, il s'agit de **produire ce qui se vend**, et donc de savoir ce qui se vend avant de produire. Le mode de commercialisation doit correspondre au maraîcher, selon ses affinités et son goût plus ou moins prononcé pour tel ou tel type de vente.

Le réseau de commercialisation peut par ailleurs être diversifié pour être résilient mais pas dispersé pour ne pas y passer trop de temps, et en adéquation avec les volumes prévus et aux coûts de production estimés.

Au-delà de la question du **poinds de la dette** qui peut fortement diminuer le revenu au cours des premières années, il peut être intéressant de **conserver une capacité de financement** pour les années qui suivront l'installation afin de se laisser des marges de manœuvre, notamment pour faire évoluer son outil de production en fonction de besoins non identifiés à l'installation, ou développer d'autres ateliers. Cela est vrai surtout si la capacité financière initiale est limitante. Ainsi, il vaut mieux bien négocier un emprunt au démarrage de l'activité, typiquement en obtenant un **remboursement différé des annuités**, que trop entamer sa trésorerie en phase d'installation. Du reste, d'autres ressources financières peuvent participer à l'installation : Dotation Jeunes Agriculteurs (sous conditions), aides à l'investissement (dispositifs variables selon les territoires), financement participatif... Certains équipements et infrastructures doivent être considérés comme absolument prioritaires si l'on ne peut investir dans tout au démarrage : **voies de circulation** accessibles en tout temps, **réseaux d'eau et d'électricité, abris et serres, locaux** pour le nettoyage et le stockage, la préparation et le conditionnement.

*La stratégie de commercialisation (périodes de vente, débouchés, volumes, prix) conditionne la production au champ, **pas l'inverse.***

Stratégies d'investissement - Pour se doter d'un outil de production, on peut investir dans du neuf, de l'occasion, passer par de la récupération ou de l'autoconstruction. A chacun selon sa capacité d'investissement, ses compétences et son réseau d'identifier les meilleures "sources". Certains équipements et infrastructures sont absolument prioritaires en phase d'installation si l'on ne peut investir dans tout. Les aides à l'installation et à l'investissement sont des leviers à mobiliser

Installation progressive - Le candidat peut vouloir concrétiser son projet d'installation rapidement pour différentes raisons. Or de nombreux retours d'expérience rappellent l'importance de la période précédant l'installation qui peut prendre plusieurs années, entre la formation, les stages et autres expériences sur des fermes, la réflexion sur le projet, la recherche de foncier... Ce temps n'est pas une perte et permet au contraire d'assurer une installation efficace, et est même vu par certains comme une forme d'investissement en temps dans la future entreprise. Du reste, une fois installé, prendre le temps de construire l'outil de production avant de produire et de commercialiser est un gage d'une installation réussie. Cela soulève toutefois la question des moyens financiers qui permettent de vivre sur toute cette période.

Se fixer des objectifs

Un porteur de projet doit être en mesure de définir ses attentes en termes de revenu d'activité, de plaisir qu'il attend du métier, et du temps qu'il souhaite consacrer à sa famille ou aux loisirs.

Objectif de revenu

Les revenus dégagés les premières années d'installation sont généralement minimes par rapport à ceux obtenus après quelques années - et c'est particulièrement vrai sur de petites exploitations telles que les fermes MMBio, aussi est-il nécessaire de l'anticiper. Chaque situation est particulière et par conséquent les besoins en revenu le sont également. Une personne seule logée gratuitement par sa famille n'aura nécessairement pas les mêmes besoins financiers qu'une personne en couple avec des enfants à charge et une maison à payer. De même si l'on consent à vivre de façon rudimentaire au démarrage (en caravane en attendant mieux par exemple), les besoins en confort évolueront de manière quasi certaine. Il s'agira que l'activité permette de répondre à ces besoins en générant suffisamment de revenu.



Crédit : Marielle Suire

Des ressources annexes peuvent être alors des éléments déterminant durant cette phase, et permettent de pallier aux difficultés des premières années d'installation : revenu du conjoint, revenu issu d'une autre activité, allocations chômage ou autres, épargne... Un remboursement différé des emprunts liés à l'installation peut également faciliter la constitution d'un revenu durant les premières années.

Ainsi ces besoins sont à bien identifier car de là découlent des objectifs de ventes, donc de production et toute une organisation pour y parvenir.

Revenu et microferme - S'il a été démontré qu'une microferme maraîchère diversifiée en AB peut permettre de générer un revenu confortable, cette situation est loin d'être systématique. La moitié des fermes MMBio génère un revenu annuel par maraîcher inférieur au SMIC net, et cette proportion serait probablement plus importante si l'on considérait toutes les microfermes maraîchères de France. Mieux vaut donc avoir des attentes limitées en termes financiers et avoir la bonne surprise que les résultats dépassent les attentes, plutôt que l'inverse. Favoriser les échanges avec des maraîchers installés depuis plusieurs années sur les questions de viabilité est sûrement le meilleur moyen d'en prendre la mesure.

Objectifs de vie, de famille

Selon si le couple ou la famille fait partie intégrante du projet, en cas d'installation au même endroit que le lieu de vie par exemple, ce qui est souvent le cas, il faut être capable de définir ce que l'on souhaite comme temps libre pour la vie de famille. En effet, comme tout se passe en un même lieu, **tout a tendance à s'imbriquer** et le métier peut vite prendre le pas sur le reste. L'équilibre peut être fragile entre vie privée et vie professionnelle, et il y a un **risque de décalage** à mesurer si le conjoint n'est pas collaborateur ou associé au projet. Il est donc nécessaire de se fixer des objectifs de temps disponible pour la famille ou pour soi, et ce à l'année (périodes de production et de vente, périodes de congé), mais aussi à la semaine (besoin en week-end ou en jours libres) et à la journée (amplitude de la journée de travail). L'organisation du travail sur la ferme pourra ainsi prendre en compte ces besoins pour veiller à l'adéquation entre vie privée et vie professionnelle.

L'activité d'une microferme maraîchère implique des **périodes de travail intenses** plus ou moins longues selon les productions et les choix commerciaux. Il faut absolument être **conscient du temps de travail** induit, de **sa répartition** dans l'année et de l'impact que cela peut avoir sur une éventuelle vie de famille déjà existante ou en projet. Toutefois, **plusieurs choses pourront être mises en place pour l'optimiser** : organisation spatiale, maîtrise technique, organisation du travail rigoureuse, planification de la production en fonction d'objectifs commerciaux, bien

réaliser les chantiers plutôt que de les multiplier et les faire à moitié...

Vers une adéquation entre le projet et son porteur - Une fois les objectifs professionnels et personnels du candidat à l'installation clarifiés (revenu, rythme de travail, territoire d'implantation...), il s'agit de les confronter à son projet, de vérifier s'ils sont en adéquation et de réfléchir aux éléments de la vision du projet et des objectifs qui sont en décalage avec la réalité de sa mise en œuvre.

Une inadéquation entre le projet, les objectifs et les compétences doit inciter à se confronter à la réalité du métier à travers un ou plusieurs stages, idéalement sur une année complète au même endroit, ou a minima pendant la période la plus dense de travail pour se tester dans un rythme soutenu sur la

Identifier ses compétences pour compenser ses lacunes

De **multiples compétences** sont nécessaires en maraîchage bio sur petite surface (technique, gestion, organisation, planification, commerce). Il y a les **compétences techniques** (production), de **chef d'entreprise**, et les autres non directement liées à la production mais très utiles aussi. Il est donc indispensable avant son installation de **connaître ses forces et ses faiblesses**. Les faiblesses ne sont pas un problème en soi, mais les méconnaître peut s'avérer problématique. Une fois les faiblesses bien identifiées, il s'agit de trouver les moyens de les surpasser, et cela peut passer par la formation, par l'échange avec des maraîchers et/ou des conseillers agricoles, le partage d'expériences, qu'elles soient des succès ou des échecs, par la mutualisation pour certaines tâches, et/ou l'entraide, ou même par une évolution du projet initial, etc.

Sur le plan des **compétences spécifiques à la production** (semis/plantation, gestion des bioagresseurs, récolte, irrigation, équipement...) et même relatives à l'activité agricole en général (gestion des approvisionnements, vente et stratégie commerciale, management le cas échéant...), à moins que le candidat ait déjà une expérience solide sur plusieurs saisons en maraîchage diversifié en AB, **une formation sera toujours indispensable**. Ces compétences que la formation permet d'acquérir seront mûries et développées en **les mettant en pratique** au cours

de stages dans différentes fermes maraîchères. Ces expériences sont l'occasion non seulement de **perfectionner les gestes techniques**, gage d'une efficacité déterminante dans la vivabilité de l'activité, mais aussi de perfectionner sa **pratique de la planification** de l'activité et **de l'organisation** du travail. Rappelons à ce titre l'intérêt supérieur d'une longue expérience, sur au moins toute une saison de maraîchage.

Au-delà des compétences spécifiques à l'activité, il s'agit de **valoriser les expériences passées** du candidat et ses éventuelles autres aptitudes : **gestion et organisation d'espaces extérieurs** (fonctionnalité, esthétique...), **gestion de flux** (de matières, de personnes, d'informations), **gestion commerciale** (stratégie, vente, relations clients/fournisseurs/concurrence) **et économique** (maîtrise comptable et financière), **bricolage/mécanique**, **organisation** du travail, capacité à construire une stratégie de long terme et des actions à court terme... Des expériences antérieures peuvent conférer au candidat ce genre d'aptitudes qui sont valorisables dans un projet de microferme. Il s'agit d'identifier celles dont il dispose pour **définir ses atouts**, et celles qui manquent ou qui ne sont pas suffisamment maîtrisées, et qui nécessitent de **se former** ou à défaut de **se faire aider** voire de **déléguer** les tâches correspondantes.

Identifier et valoriser les expériences passées : gestion et organisation d'espaces extérieurs, gestion de flux, gestion commerciale et économique, bricolage et mécanique, organisation du travail

Les différences en termes de savoir, de savoir-faire, de situation familiale ou financière existent entre les porteurs de projet, et certaines situations facilitent alors que d'autres rendent une installation plus difficile. Ainsi, certains maraîchers peuvent compter sur le **soutien technique des membres de leur famille**, quand d'autres font appel aux **coups de main d'amis**, ou amapiens. Cette

aide est particulièrement précieuse, surtout à l'installation. Certains ont une **capacité financière suffisante** à l'installation, d'autres vont recourir à du **financement participatif** (Miimosa, BlueBees, KissKissBankBank...), ou se rapprocher de **collectifs ou structures de portage foncier** pour faciliter l'accès au foncier. Certains ont acquis dans une ancienne vie des **compétences très utiles dans la conduite d'une ferme** (bricolage, mécanique, organisation, comptabilité...), d'autres non... Des défauts de connaissances agronomiques ou en comptabilité pourront être compensés par des formations complémentaires et par la **mise en pratique en amont de l'installation**. Et pour certaines choses, il ne faut pas hésiter à recourir à de la prestation pour assurer ce que l'on n'est pas en mesure de faire soi-même, faute de compétences ou de temps.

Choix du foncier agricole



« Avez-vous du foncier ? Que recherchez-vous ? »

Le premier élément qui permet à un porteur de projet d'avancer est l'accès au foncier. Si le foncier n'est pas débloqué, le projet peut toujours évoluer dans ses contours. Ainsi, le premier point de vigilance sur le foncier doit être abordé dès ce premier rendez-vous.

Même si la SAU d'une microferme est faible, l'accès au foncier représente souvent le frein principal pour le porteur de projet en microferme. Il faut l'inviter à être exigeant et à être capable de refuser du foncier trop cher ou qui ne conviendrait pas à une activité maraîchère (localisation, type de sol, défaut d'accès à l'eau...). Il faut également l'inviter à explorer d'autres voies d'accès au foncier que celui de l'achat, car il existe d'autres modes de faire-valoir possibles en fonction de sa capacité financière et de ses envies : fermages (attention aux termes du bail et à sa durée), mise à disposition ou portage par la Safer, Terre de liens, installation en collectif...

Le foncier et son territoire induisent nécessairement des évolutions dans l'idée de projet initial, en fonction des contraintes qu'ils présentent en termes de surface, de topographie, d'accès à l'eau, de sol, de possibilités d'implanter des infrastructures, d'environnement, d'opportunités commerciales et d'acteurs.

Le choix de la parcelle est primordial pour la viabilité de l'activité. Au-delà d'une activité professionnelle, l'installation en tant que maraîcher est souvent un véritable projet de vie. Le candidat à l'installation doit être exigeant sur la qualité du foncier et de son environnement et bien connaître les conditions de réussite, tout en étant en mesure de faire des compromis sur certains aspects non rédhibitoires mais qui nécessitent de redéfinir certains points du projet. Les principaux points de vigilance à

prendre en considération sont détaillés dans les paragraphes suivants.

Le foncier et son territoire induisent nécessairement des évolutions dans l'idée de projet initial, en fonction des contraintes qu'ils présentent en termes de surface, de topographie, d'accès à l'eau, de sol, de possibilités d'implanter des infrastructures, d'environnement, d'opportunités commerciales et d'acteurs.

La surface

« Que voulez-vous produire, quelle activité ? »
« Quelle surface cherchez-vous ? »

Au-delà de la surface effectivement cultivée en légumes, c'est aussi la surface totale du foncier acquis ou loué qu'il faut considérer. La surface totale doit ainsi comprendre la surface effectivement cultivée, mais aussi les **allées**,

La topographie

Les reliefs peuvent réduire la durée d'ensoleillement de manière importante.

Une **légère pente** (jusqu'à 5 %) sera plus favorable au maraîchage qu'un terrain complètement plat, surtout si celle-ci est **exposée plein sud**. En effet, elle permet un **drainage naturel** de la parcelle et évite les engorgements qui peuvent être très problématiques pour les cultures. Une exposition plein sud permet un réchauffement du sol plus rapide au printemps, propice au développement des premières cultures. Une légère pente peut également faciliter la gestion d'une irrigation au goutte-à-goutte. En revanche, une pente supérieure à 5 % entraînera plus de fatigue pour les déplacements, ainsi qu'un risque de lessivage voire d'érosion lors de fortes pluies.

Certaines parcelles présentent des irrégularités de terrain problématiques pour l'activité. Des zones de dépressions appelées **mouillères** peuvent constituer des réservoirs d'eau stagnante. Si ces zones ne peuvent être corrigées avant le démarrage de l'activité, il faut éviter d'y implanter des cultures.

passes-pieds, voies de circulation, bâti, les éventuelles **zones non mises en culture** du fait d'un ombrage trop important ou de phénomènes d'engorgements... De plus, une surface totale limitée à l'activité de maraîchage contraindra fortement d'éventuels **développements ou diversifications futurs de l'activité**. Mais une surface de quelques hectares ou plus demandera **du temps et de l'énergie pour être entretenue**, des ressources qui sont généralement très limitées quand on fait du maraîchage diversifié bio sur petite surface.



Crédit : Simon Rivière

Il en va de même concernant la proximité avec un cours d'eau. Mais il faudra être **vigilant sur l'implantation des cultures vis-à-vis du cours d'eau**. Selon les territoires, l'automne, l'hiver voire le printemps sont propices aux débordements des cours d'eau. La **surface potentiellement inondable** doit être retirée de la surface utile pour les cultures de conservation ou de printemps, la présence de l'eau pouvant gêner les récoltes d'automne ainsi que les cultures de printemps. Il faut ainsi éviter d'implanter les tunnels au bord des cours d'eau. Situé en fond de vallée, les cours d'eau favorisent une hygrométrie de l'air supérieure, bénéfique en période sèche mais délétère en période humide et fraîche, une présence et une fréquence accrues de brumes et de gelées blanches.

Surface et statut - La surface d'installation conditionne l'obtention du statut de chef d'exploitation, c'est le principe de la surface minimale d'assujettissement (SMA), un des trois critères de l'activité minimale d'assujettissement (AMA) avec le temps de travail et le revenu agricole. Les seuils de SMA qui permettent de valider le statut sont fixés par arrêté préfectoral et varient assez pour qu'une surface de moins d'un hectare suffise dans un département mais pas dans un autre. Il est nécessaire d'avoir une vigilance sur ce point-là et de se renseigner auprès de la MSA ou de la préfecture.

La ressource en eau

La **nécessité d'avoir une ressource en eau** pour l'irrigation en quantité non limitante a été évoquée plus haut. Son absence proscrit la culture des légumes, mais **les excès sont aussi dommageables que les manques**. Entre un puits, un forage, une retenue collinaire, un cours d'eau, la récupération des eaux pluviales (toitures des bâtiments et abris) ... Les possibilités sont multiples, mais les territoires sont plus ou moins bien pourvus. La **régularité d'accès à la ressource** dans l'année est aussi très variable selon les régions. Les caractéristiques du foncier sur l'accès à la ressource (quantité, régularité) doivent absolument être interrogées et confrontées à l'avis d'un conseiller et/ou d'un maraîcher.

Le sol

Si le maraîchage peut être pratiqué sur tout type de sol (argileux, sableux, limoneux ...), la conduite des cultures en sera néanmoins affectée.

Les **sols sableux** se réchauffent vite au printemps et sont drainants, facilitant les cultures de printemps et le travail du sol plus tôt en saison. En revanche, leur capacité de stockage des éléments nutritifs est plus faible et ils seront plus sensibles au lessivage des éléments fertilisants apportés. Il faudra donc probablement amender et irriguer davantage et plus fréquemment dans ce type de sol. Ce sont de bons sols pour les légumes primeurs et les légumes bottes.

Les **sols argileux** se réchauffent moins vite au printemps, ce qui peut être problématique pour le démarrage d'une saison, ils drainent moins que les sols sableux et peuvent aller jusqu'à s'engorger dans certains cas. Ce sont en général de bons sols pour les légumes de conservation.

L'absence ou les excès d'eau sont les deux principaux facteurs limitants pour du maraîchage

Les **sols limoneux** présentent le désavantage d'être sensibles à la battance. Il sera important de griffer le sol pour aérer et favoriser la vie du sol, ou de l'anticiper et de couvrir le sol. Il est possible de devoir renouveler les semis de petites graines qui pourraient avoir du mal à lever dans ces sols battants.

La **présence de cailloux** est gênante lors de désherbage mécanique ou manuelle, plus que pour la levée du semis. Les outils tels que les rotavators peuvent casser, et la récolte mécanisée de cultures telles que la pomme de terre sera moins évidente. Dans une certaine mesure, la présence de cailloux peut aussi être un avantage en maraîchage, en facilitant le drainage et en limitant les tassements, mais une proportion trop importante de cailloux dans le sol sera problématique.

Il n'y a pas de type de sol où le maraîchage est impossible, mais quelques **points de vigilance** sont à avoir à l'esprit selon la texture et la structure du sol. L'absence ou les excès d'eau sont les deux principaux facteurs limitants pour du maraîchage bio. Une profondeur de sol d'au moins 30 cm avant la roche mère ou de nombreux cailloux est conseillée.

Les infrastructures (serres, tunnels, réseaux, bâtiments)

« Est-il possible d'implanter du bâti et des abris sur le foncier identifié ? »

Il est primordial de disposer des **surfaces sous abris** suffisamment importantes pour une activité maraîchère. Il faut pour cela s'assurer de la **possibilité d'en implanter** auprès des administrations compétentes, et de se procurer le PLUi. Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** référence aussi les zonages ABF (Architectes des Bâtiments de France) qui peuvent contraindre ces aménagements. A défaut d'informations suffisantes dans le PLUi, il faudra se rapprocher des communes et intercommunalités qui ont les informations sur ces différents zonages induisant des règles d'urbanisme spécifiques.

Une zone classée en **PPRI** (Plan Prévention Risque-Inondation) entraîne bien souvent l'interdiction du montage de tunnels maraîchers ou de bâtiments agricoles sauf mention contraire dans le PPRI. Il existe plusieurs zones en fonction du risque inondation qui indique la possibilité ou non du montage de tunnels ou bâtiments agricoles. Parfois cette possibilité est accordée sous conditions : sens du courant, pas de stockage de produits phyto... Les communes, intercommunalités et les préfetures mettent à disposition ce document en ligne, ou à défaut dans leurs locaux.

Le foncier ne peut être dissocié de son environnement social : municipalité, maraîchers et autres agriculteurs du secteur, voisinage...

Le terrain doit être **facile d'accès**, carrossable et laisser la possibilité de manœuvrer pour un camion afin de livrer le matériel (tunnel, irrigation...) et par la suite le terreau et autres intrants. Il faut donc prévoir des **voies d'accès pour les véhicules** et des **voies de circulation piétonne praticables en tout temps**, et un éventuel parking pour les clients en cas de vente à la ferme.



Crédit : Marielle Suire

Selon la réglementation (paquet hygiène), l'eau d'irrigation pour les légumes-fruits ou les légumes-feuilles doit être de l'**eau propre** et la dernière eau de lavage des légumes doit être de l'**eau potable**. Précisons qu'il n'est en rien obligatoire de laver les légumes avant la commercialisation. Cela implique parfois d'**avoir deux réseaux distincts** d'alimentation en eau sur la ferme.

Il est indispensable de disposer d'un **réseau électrique** pour les bâtiments (lumière, chambre froide), mais aussi pour le réseau d'irrigation (fonctionnement de la pompe) voire pour les tunnels.

L'environnement

L'environnement de la parcelle a une importance majeure, d'autant plus en maraîchage biologique diversifié où le temps passé sur la parcelle est important. Une ferme s'inscrivant dans un environnement préservé présente des bienfaits certains en termes de qualité de vie quotidienne et de conditions de travail. Toutefois, la **proximité d'un axe routier ou de zones urbanisées** peut favoriser la commercialisation de manière assez importante.

Les **arbres et forêts**, selon la configuration de la parcelle et son orientation, auront un **impact sur la luminosité** perçue équivalente à leur hauteur. Ils pourront aussi faire office de **brise-vent** selon le contexte local. Lors de l'aménagement des parcelles, il peut être judicieux de placer les chemins le long des haies ou rangées d'arbres (côté ombres). Du reste, la présence de forêt nécessite obligatoirement la **pose de clôtures** coûteuses pour se prémunir des dégâts de gibiers. Il s'agit donc de faire attention aux parcelles enclavées dans des forêts ou bosquets. La présence de friches à proximité immédiate favorise aussi les adventices et les limaces.

Questionnaire MMBio : un outil pour échanger

Le questionnaire MMBio est un **guide d'entretien clé en main** qui a pour objectif de vous aider, en tant qu'accompagnateur à évaluer l'adéquation entre un porteur de projet en microferme maraîchère et son projet. Il invite le porteur de projet à se questionner sur certains aspects qui nécessitent réflexion à un stade précoce : l'insertion professionnelle, les objectifs et attentes vis-à-vis du projet, la vision du projet, sur les plans techniques et commerciaux notamment, ou encore les critères de choix du foncier.

La finalité n'est pas d'être en mesure d'apporter des réponses à toutes les questions, mais **plutôt de faire réfléchir le porteur de projet** aux implications concrètes de ses décisions ou de sa situation et d'identifier les points de vigilance qui peuvent alors nécessiter de modifier le projet,

Le foncier ne peut être dissocié de l'**environnement social**. Il est intéressant de **rencontrer la mairie** pour apprécier sa volonté d'accueillir un maraîcher sur la commune voire de défendre l'intérêt d'avoir une microferme maraîchère sur le territoire. Celle-ci peut faciliter l'intégration au cœur du village, prêter une salle communale pour la présentation du projet aux habitants, communiquer sur le projet... Il est indispensable **d'aller rencontrer les maraîchers** voisins pour se présenter et exprimer sa volonté de travailler en bonne intelligence et si possible **chercher des synergies** (coups de main, échange de matériel, compléments de gamme...). La nouvelle installation devra respecter les circuits commerciaux mis en place par les plus anciens et créer ses propres débouchés. Il est aussi intéressant de **rencontrer les agriculteurs** à proximité pour apprécier leur capacité et volonté à accueillir l'installation. Par la suite, les agriculteurs voisins pourraient aider au travail du sol, à la vente, pourraient contribuer à l'échange de matière organique, ou à l'épandage de compost, etc. En outre, les éventuelles cultures conduites en conventionnel autour du lieu d'installation peuvent présenter un risque de dérive des produits phytosanitaires de synthèse non autorisés en AB. Par conséquent, il s'agit de bien informer ses voisins de la conduite en agriculture biologique, en vue de travailler en bonne entente avec le voisinage, et de façon à anticiper ces éventuels problèmes.

Il convient aussi **d'informer le voisinage** de la parcelle, qui peut voir l'installation d'une microferme comme une opportunité pour l'achat de produits bio et locaux, mais aussi comme d'éventuelles nuisances : nuisances sonores tôt le matin et le week-end, circulation de véhicules et tracteurs, nuisances visuelles avec les tunnels et autres bâches plastiques...

Plus généralement, une bonne insertion dans l'environnement économique et social est une condition de réussite certaine d'un tel projet.

d'ajuster les attentes du porteur et d'identifier les possibles besoins (formation/rencontre d'acteurs, approfondissement de questions clé...) pour affiner la conception du projet.

Deux usages sont possibles pour cette fiche :

- ▶ Vous pouvez l'utiliser comme support de discussion avec le porteur de projet ;
- ▶ Vous pouvez l'envoyer au porteur de projet en amont de l'entretien afin qu'il préremplisse cette fiche, et revenir plus en détails sur les différentes questions lors de la discussion.

Vous retrouverez de document en [Annexe 1](#) du Cahier Pratique #1 - Accueillir et conseiller en Point Accueil Installation.

Annexe 1 : Questionner le projet, un outil clé en main

A) Êtes-vous allé à la rencontre du monde professionnel ?

Avez-vous rencontré des maraîchers ? Rencontré un groupe de maraîchers bio de votre région ? Participé à des rencontres sur l'installation ?	
Qui pensez-vous aller voir ? Avez-vous ciblé des fermes ? Selon quels critères ?	
Quelles questions auriez-vous à poser aux agriculteurs que vous allez rencontrer ?	

B) Quelle est votre vision du projet ?

Comment imaginez-vous votre installation ?	
► Questions de précisions qui peuvent aider à compléter la vision du votre projet	
Quelle surface de plein champ pensez-vous cultiver ?	
Pensez-vous avoir des tunnels ?	
Comment pensez-vous gérer la fertilisation ?	

Comment pensez-vous gérer les maladies et ravageurs ?	
De quel type de mécanisation pensez-vous avoir besoin ?	
Comment pensez-vous gérer l'enherbement ?	
Pensez-vous produire vos semences et plants ?	
Comment pensez-vous votre irrigation ?	
Quelle période de production et de vente imaginez-vous ?	
Quel(s) mode(s) de commercialisation imaginez-vous ?	
► Vos attentes et objectifs	
Quels sont vos attentes et objectifs en termes de revenu, de temps de travail, de vie de famille... ?	

C) Quelle adéquation entre la capacité financière du candidat à l'installation et le projet ?

Quelle est votre capacité d'investissement en propre ? Pouvez-vous compter sur du soutien d'ordre privé (famille, amis...) ?	
Quels dispositifs d'aides ou de prêts pensez-vous solliciter pour financer votre installation ? Que savez-vous des conditions nécessaires pour solliciter ces dispositifs ?	

D) Choix du foncier agricole

Avez-vous du foncier ? Que recherchez-vous ?	
► La surface	
Que voulez-vous produire, quelle activité ? Sur quelle surface ?	
► Les infrastructures (serres, tunnels, réseaux, bâtiments)	
Est-il possible d'implanter du bâti et des abris sur le foncier identifié ? Y a-t-il un accès à l'eau	

Annexe 2 : Quelques mots sur le projet de R&D MMBio

MMBio, un projet impliquant de nombreux acteurs du terrain

Le projet MMBio a pour objet d'acquérir, consolider et diffuser des repères techniques et économiques pour les systèmes de Microfermes Maraîchères diversifiées en agriculture biologique, en réponse à un nombre de projets ou d'installations qui ne cesse d'augmenter.

S'appuyant sur des enquêtes approfondies dans les fermes et sur l'évaluation en stations expérimentales des pratiques issues de ces microfermes, MMBio vise à :

- ▶ Évaluer les performances, la viabilité et la vivabilité de ces systèmes,
- ▶ Proposer des outils aux conseillers, formateurs, techniciens, et collectivités afin de faciliter des installations viables et durables en maraîchage biologique diversifié et sur petites surfaces.

De 2019 à 2023, MMBio a réuni un grand nombre de partenaires, coordonnés par l'ITAB et issus des réseaux de l'enseignement agricole, des FRAB/GAB, des chambres d'agriculture et du réseau associatif.

Enquêtes auprès de 42 microfermes

Echantillonnage

L'appellation de microferme maraîchère bio et diversifiée couvre un large panel de systèmes de production. La surface, le niveau de spécialisation, l'autonomie, les pratiques agricoles, la main d'œuvre, la mécanisation, autant d'éléments qui selon l'échelle d'étude peuvent rapprocher ou au contraire différencier une microferme d'une autre. Pour les besoins du projet MMBio et pour constituer un panel cohérent, les 42 fermes enquêtées ont été sélectionnées par les partenaires sur la base de critères communs :

- ▶ Ferme professionnelle certifiée en AB avec au moins trois ans d'ancienneté (pas de jardin d'insertion, de ferme expérimentale, etc.)
- ▶ Surface allouée au maraîchage inférieure à 1,5 hectare
- ▶ Diversité cultivée d'au moins 20 à 30 espèces
- ▶ Deux tiers minimum du chiffre d'affaires issus du maraîchage
- ▶ Commercialisation majoritairement en circuits courts

Si ces critères excluent de fait les structures qui ne correspondent pas, ils permettent néanmoins de couvrir une grande partie des systèmes communément qualifiés de "microferme maraîchère bio et diversifiée", à l'exception

de la part du chiffre d'affaires issue du maraîchage qui varie selon les productions. Mais ces critères communs ne doivent pas faire oublier qu'à tous points de vue, c'est la diversité de modèles possibles qui caractérise l'objet "microferme".

Enquêtes

Sur les 42 microfermes du panel MMBio, 17 fermes ont été enquêtées sur deux ans, et 25 fermes sur trois ans. L'ensemble des informations ainsi recueillies traitent de la phase d'installation, des surfaces, du temps de travail, des productions, des pratiques mises en œuvre, des infrastructures et équipements, de la commercialisation, de l'organisation du travail et de divers aspects liés au ressenti et à la satisfaction du maraîcher sur son activité. L'ambition de MMBio est, entre autres, de produire des repères technico-économiques en maraîchage bio et diversifié sur petite surface, en intégrant des éléments de trajectoire de ces microfermes. **Les données techniques relevées sont donc propres à l'activité de maraîchage uniquement**, même si certaines fermes enquêtées ont développé d'autres ateliers de production. Ainsi, des surfaces cultivées, du temps de travail, des données comptables, de l'investissement ou d'autres éléments qui caractérisent spécifiquement les microfermes maraîchères bio et diversifiées ont pu être identifiés, comme des éléments qui peuvent les différencier assez profondément

Typologie

Ce document fait référence à une typologie composée de 4 groupes, développée dans le cadre des travaux MMBio. La variabilité à tous points de vue des microfermes MMBio a rendu difficile la constitution d'une approche multicritère satisfaisante, les groupes obtenus étant trop hétérogènes, ce qui a conduit à une typologie monocritère sous l'angle de la viabilité économique. En effet, les 38 fermes disposant d'une comptabilité solide ont fait l'objet d'une typologie sur la base de leur revenu disponible horaire (RD/h) **issu de l'activité maraîchère uniquement**. Quatre groupes ont été construits à partir de seuils connus (RSA, SMIC) dans le but d'identifier des facteurs différenciant les groupes et ainsi dégager des facteurs de réussite ou de risque dans la conduite de ce type de microferme.

Groupe RD/h	Seuils ¹		Nb de fermes
1	< RSA	< 3,74€	9
2	RSA – SMIC net	3,74€ - 8,03€	15
3	> SMIC net	8,03€ - 12,05€	9
4	> 1.5x net SMIC	> 12,05€	5
ND	Comptabilité non disponible		4

RSA (Revenu de Solidarité Active) et SMIC (Salaire Minimum de Croissance) sont ramenés à l'heure pour être comparé au RD/h

Annexe 3 : Bibliothèques de ressources

Des ressources pour agir

Choisir une formation

- ▶ Dossier "Je m'installe en bio", FNAB : <https://www.produire-bio.fr/je-minstalle-en-bio/>
- ▶ Lycées agricoles, CFA, CFPPA et autres centres de formation agricole de votre région ou département : <https://educagri.fr/etablissements>
- ▶ Les formations du réseau Formabio : <https://reseau-formabio.educagri.fr/?RechercheFormation>
- ▶ Les formations de Fermes d'Avenir spécifiques aux micro fermes maraîchères agroécologiques : [Se former - Fermes d'Avenir \(fermesdavenir.org\)](https://www.fermesdavenir.org)
- ▶ Le fond de formation Vivea : <https://vivea.fr>
- ▶ Les formations par la Chambre d'agriculture de votre territoire : <https://chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/se-former/se-former-pour-sinstaller/>
- ▶ Les formations du réseau des ADEAR : <https://www.agriculturepaysanne.org/formations>
- ▶ Les formations du réseau des Civam : <https://www.civam.org/catalogue-des-formations>
- ▶ ANEFA - Les parcours de la formation agricole : <https://www.anefa.org/les-parcours-de-formation-agricole>
- ▶ FEVE - Guide de la formation agricole : <https://lagrange.feve.co/guides-pratiques/guide-de-la-formation-agricole>

Rechercher du foncier

- ▶ Safer - Acheter un bien, pourquoi faire appel à la Safer : <https://www.safer.fr/les-safer/pourquoi-faire-appel-a-la-safer/acheter-un-bien>
- ▶ Terre de liens - Dépôt d'annonce d'offre et de recherche de foncier : <https://www.objectif-terres.org>
- ▶ Chambres d'agriculture - Répertoire Départ Installation : <https://www.repertoireinstallation.com>
- ▶ RENETA - Réseau National des Espaces-Test Agricoles : <https://reneta.fr/>
- ▶ Fermes d'Avenir- dépôt d'annonce d'offre de foncier : <https://labonnepioche.fermesdavenir.org/>
- ▶ Eloi - Comment trouver des terres agricoles à acheter ou à louer : <https://eloi.eu/comment-trouver-du-foncier-agricole-pour-sinstaller-en-france>
- ▶ Pleinchamp - Trouver des terres pour s'installer (interlocuteurs, faire-valoir, financement, accompagnement) : <https://www.pleinchamp.com/les-guides/trouver-des-terres-pour-s-installer~bienvenue-sur-ce-guide-destine-a-accompagner-votre-projet-d-installation-en-agriculture>
- ▶ Trouver une terre pour mon projet agricole, guide pratique et méthodologique, Terre de liens : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/trouver-une-terre-pour-mon-projet-agricole>
- ▶ Guide de la propriété foncière agricole responsable (partie 2 - Comprendre le potentiel agricole d'un bien), Terre de liens : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/guide-de-la-propriete-fonciere-agricole-responsable>
- ▶ Produire Bio - Je m'installe en bio - Trouver du foncier : <https://www.produire-bio.fr/je-minstalle-en-bio/trouver-du-foncier/>
- ▶ Prix des terres par zone et par usage - SAFER : <https://www.le-prix-des-terres.fr>
- ▶ Demande de valeur foncière - Etalab : <https://app.dvf.etalab.gouv.fr/>
- ▶ Réseau National des Espaces-Test Agricoles : <https://reneta.fr>

Financer son projet

- ▶ Dotation Jeunes Agriculteurs : <https://www.sinstallerenagriculture.fr/les-aides-a-linstallation>
- ▶ Panorama des aides à l'agriculture biologique : <https://www.produire-bio.fr/les-aides>
- ▶ Programme AITA pour les transmissions Hors Cadre Familial : <https://www.deveniragriculteur.fr/transmettre-en-agriculture/finaliser-ma-transmission/les-aides-financieres/>
- ▶ Les PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles) sont parfois adaptés au maraîchage selon les régions
- ▶ Certains Départements et Régions peuvent attribuer des aides à l'installation
- ▶ L'aide couplée de la PAC au maraîchage sur petite surface : <https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/pac-2023-2027-nouvelle-aide-maraichage>
- ▶ Financement participatif : BlueBees, Miimosa, KissKissBankBank
- ▶ Le guide du routard du financement de l'entreprise : https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/01-nouveau-portail/secteurs-d-activite/Vie-de-lentreprise/pdf_financement_routard.pdf

Appui à l'installation agricole

- ▶ Anne Barbillon, Christine Aubry, Nastaran Manouchehri. Guide R.E.F.U.G.E. Caractérisation de la contamination des sols urbains destinés à la culture maraîchère et évaluation des risques sanitaires. Cas de la région Île-de-France. [Rapport de recherche] INRAE ; AgroParisTech. 2019. ([hal-02869953](https://hal.inrae.fr/hal-02869953))
- ▶ Collectivités territoriales : un appui dans son installation agricole - FEVE : <https://www.feve.co/guides-pratiques/collectivites-territoriales-un-appui-dans-son-installation-agricole>
- ▶ Comment les collectivités peuvent-elles soutenir l'installation d'agriculteurs bios et durables sur leur territoire ? BRUDED, Réseau d'échange d'expérience de développement local durable entre collectivités, 2017 : <https://www.bruded.fr/document-technique/mutualisation-dexperiences-comment-les-collectivites-peuvent-elles-soutenir-lagriculture-durable-sur-leurs-territoires/>
- ▶ Giulia Giacchè, Véronique Saint-Gés, Yoann Durrieu, Mélanie Collé et Christine Aubry, Vers la définition des projets agricoles en ville : METH-EXPAU®, un itinéraire méthodologique, *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 52 | 2022, mis en ligne le 10 décembre 2021, consulté le 30 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/tem/8065> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.8065>
- ▶ Rochette Thibaud, Ruffier Fabrice, Guide la propriété foncière agricole responsable, outils et démarches à mettre en œuvre. Guide pratique et témoignages, Terre de liens, 2021. <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/guide-de-la-propriete-fonciere-agricole-responsable>

Des ressources pour penser, se questionner et aller plus loin

Références techniques pour produire des légumes biologiques

Guides techniques

- ▶ M. Conseil, C. Souillot, Produire des légumes biologiques - Tome 3 : Composer avec les adventices, 2020, ITAB; 336 pages <https://itab.boutique/guides-techniques/64-guide-produire-des-legumes-bio-tome-3-9782951585591.html>
- ▶ F. Rey, A. Coulombel, M. Jobbé-Duval et al., Produire des légumes biologiques : Fiches techniques par légume : Tome 2, 2015, ITAB, 420 pages <https://itab.boutique/guides-techniques/10-guide-produire-des-legumes-bio-tome-2-9782956212515.html>
- ▶ F. Rey, A. Coulombel, M.-L. Melliand et al, Produire des légumes biologiques : Généralités et principes techniques : Tome 1, 2015, ITAB, 520 pages <https://itab.boutique/guides-techniques/9-guide-produire-des-legumes-bio-tome-1-9782956212508.html>

Livrables de projet

- ▶ **DIVERMARBIO** : Diversification des cultures en maraîchage biologique : <https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?DiverMarBio>
- ▶ M. Conseil, A. Adamko, F. Delaby, C. Dayraud, C. Mazollier, Diversification des cultures en maraîchage biologique : quelles espèces et variétés pour répondre aux spécificités de l'AB et aux besoins du marché bio, 2022, ITAB. 29p. [Lien](#)
- ▶ **OPTIABRIBIO** : Amélioration des références techniques pour les rotations à base de Cucurbitacées et Solanacées en culture Biologique sous abris : <https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?OptiAbriBio>
- ▶ M. Conseil, A. Adamko, F. Delaby et al, Amélioration des références techniques pour les rotations à base de Cucurbitacées et Solanacées en culture Biologique sous abris, 2020, ITAB, 23p. [Lien](#)
- ▶ **SEMBIO** : Les Savoirs Écologiques Maraîchers dans la transition écologique et alimentaire : <https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?Presentation>
- ▶ Collectif, Les vidéos du projet SEMBIO - Les Savoirs Écologiques Maraîchers dans la transition écologique et alimentaire, *Composer avec les adventices*, 2021, INRAE-AgroParisTech, 13 vidéos, [Lien](#)
- ▶ Collectif, Les vidéos du projet SEMBIO - Les Savoirs Écologiques Maraîchers dans la transition écologique et alimentaire, *Travailler avec son sol*, 2021, INRAE-AgroParisTech, 5 vidéos, [Lien](#)
- ▶ Collectif, Les vidéos du projet SEMBIO - Les Savoirs Écologiques Maraîchers dans la transition écologique et alimentaire, *Gérer la ressource en eau*, 2021, INRAE-AgroParisTech, 7 vidéos, [Lien](#)
- ▶ **MIPS** : Maraîchage Intensif sur Petite Surface : <https://www.mips-aura.fr/>
- ▶ G. Chantre, Maraîchage Intensif sur Petite Surface : Bilan de trois années d'expérimentation en Auvergne Rhône-Alpes, SERAIL, 2022, Mémoire de fin d'étude - [Lien](#)
- ▶ **MIMABio** : Maraîchage Bio sur petites surfaces en PACA : <https://www.bio-provence.org/Projet-MiMaBio-Maraichage-Bio-sur-petites-surfaces-en-PACA>
- ▶ Collectif MiMa Bio, Résultats d'essais, Bio de Provence, 2022, 124p - [Lien](#)

Penser son « travail » : bien-être, efficacité, surmenage

Livrables de projet

- ▶ **SMAEM** Systèmes Maraîchers Agro-Ecologiques en Méditerranée - MicroMA : viabilité et vivabilité des petits systèmes maraîchers du Gard : <https://ad-mediterranee.org/Maraichage-durable>
- ▶ T. Duchateau, Guide d'autoévaluation du surmenage en maraîchage, FR CIVAM Occitanie, 2021, 12p - [Lien](#)
- ▶ T. Duchateau, Evaluation de la durabilité socio-économique et souffrances au travail en maraîchage, étude réalisée en 2021, FR CIVAM Occitanie, 2021, 12p - [Lien](#)
- ▶ M. Tolosane, Vidéo : journée d'échanges entre maraîcher : comment améliorer le bien-être au travail en maraîchage et trouver des solutions pour faire face aux difficultés ? FR CIVAM Occitanie, 2022 - [Lien](#)
- ▶ C. D'Yvoire, J. Juillard, M. Genty, Vidéo : améliorer son efficacité au travail, FR CIVAM PACA, 2022 - [Lien](#)
- ▶ J. Juillard, M. Genty, R. Delconte, Vidéo : revoir ses pratiques pour plus d'efficacité, FR CIVAM PACA, 2022 - [Lien](#)
- ▶ **AEP Bretagne**, GAB 56
- ▶ M. Peden, Pénibilité du travail : Pas une fatalité, 2022, SYMBIOSE, n°283, novembre 2022, 2p
- ▶ M. Peden, Organisation du travail : Gagner du temps, ça ne se fait pas au champ, 2022, SYMBIOSE, n°280, juillet-août 2022, 3p

De l'idée au projet : trajectoires d'installation, facteurs de réussite et d'échec

Thèses, mémoires

- ▶ K. Morel, Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation. manuscrit de thèse, 2016 - [Lien](#)
- ▶ A. de Lapparent, Causes d'abandons et d'arrêts des projets de microfermes maraîchères dans le cadre d'une installation accompagnée, manuscrit de mémoire, 2021
- ▶ M. Moriceau, Changer de vie : les bifurcations vers l'agriculture au 21e siècle au Québec, manuscrit de thèse, 2022 - [Lien](#)
- ▶ A venir : Thèse de Damien Toublant, dirigée par Mayté Banzo et Bernard Delhomme, responsables scientifiques et administratifs de MicroAgri.

Ressources

- ▶ **Fermes d'Avenir** : ressources téléchargeables pour questionner la durabilité économique, environnementale et sociale de son projet et obtenir des références sur des fermes agroécologiques (portraits, vidéos, podcast, guides pratiques) : <https://fermesdavenir.org/soutiller-pour-agroecologie>

Livrables de projet

- ▶ T. Duchateau, H. Barbe, Trajectoires d'installation en micro-maraîchage biologique : processus d'adaptation, compromis et évolution des pratiques pour atteindre la viabilité, FR CIVAM Occitanie, 2021, 4p - [Lien](#)
- ▶ T. Duchateau, C. Quintela, Viabilité et vivabilité de fermes maraîchères biologiques diversifiées en circuits courts dans les PO et l'Hérault - facteurs de réussite et de difficultés, FR CIVAM Occitanie, 2021, 3p - [Lien](#)
- ▶ M. Desgranges, O. Metz, M. Robert, Livret de 18 fermoscopies, repères pour s'installer en maraîchage bio sur petites surfaces ; de la trajectoire aux résultats globaux, Bio de Provence, 2022, 85p - [Lien](#)
- ▶ Collectif, Résultats du programme MicroAgri, Connaissance et reconnaissance des micro-fermes en Gironde, Plaquette de présentation des principaux résultats du programme, Bordeaux Sciences Agro, UMR Passages, 2021 - [Lien](#)
- ▶ Collectif, Fiches-portraits, Connaissance et reconnaissance des micro-fermes en Gironde : 10 portraits de micro-ferme, Bordeaux Sciences Agro, UMR Passages, 2021, [Lien](#)

Apprentissage et accompagnement

Livrables de projet

- ▶ **Projet RARES** : Accompagner les agriruraux dans leur création d'activité en Bourgogne-Franche Comté. Outils d'accompagnement collaboratifs entre les accompagnateurs et les agriruraux (comptoirs des initiatives, compagnonnage et lieux d'immersion, observatoire de l'agriruralité, plateforme collaborative des agriruraux).
Pour plus d'informations, contacter rares.bfc@gmail.com :
<https://drive.google.com/file/d/1nxAoWUIDyop3pyYdsPx8Qa1nhRzBLusR/view?usp=sharing>
- ▶ **MIMABio** : Maraîchage Bio sur petites surfaces en PACA : <https://www.bio-provence.org/Projet-MiMaBio-Maraichage-Bio-sur-petites-surfaces-en-PACA>
- ▶ Collectif MiMa Bio, Guide méthodologique Producteurs, Mener une expérimentation sur ma ferme, Bio de Provence, 2022, 4p - [Lien](#)
- ▶ Collectif MiMa Bio, Guide méthodologique Structures Accompagnantes, Co-construire des expérimentations en milieu paysan, Bio de Provence, 2022, 20p - [Lien](#)

Conférences

- ▶ [Accompagner les collectifs agricoles, quel cadre pour analyser et appuyer ces organisations ? - YouTube](#) - Conférence de Delphine Laurant du 13 décembre 2022 - Association Française d'Agronomie

Ce cahier pratique est le fruit d'un travail réalisé dans le cadre du projet « MMBio », portant sur le thème des microfermes maraîchères biologiques et mené par une équipe de partenaires du développement, de la formation, de l'expérimentation, de la recherche appliquée, et de la recherche finalisée.

Contributeurs à la réalisation de ce cahier pratique

Pilotage du projet MMBio : M. Conseil, S. Rivière, N. Sautereau (ITAB) avec l'appui de K. Morel (INRAE)

Coordination de la rédaction : S. Rivière, S. Mothes (ITAB)

Rédaction : G. Bernadas, L. Mignot (CA des Pyrénées-Atlantiques), M. Conseil, S. Rivière (ITAB), N. Deschamps (CA de Dordogne), N. Herbeth (Bio Grand Est)

Relecture : A. Bell, N. Sautereau, M. Capliez (ITAB), H. Calandot, M. Garabé (Fermes d'Avenir), M. Suire (CA de Normandie)

Collecte de données d'enquêtes : Enseignement agricole Licence professionnelle ABCD (VetAgro-Sup et Université Clermont Auvergne) : A.-C. Delestre (CFPPA Le Rheu), J. Estrade (CFPPA de Tulle-Naves), P.-M. Haan (EPLEFPA des Flandres), I. Hauser (MFR d'Anneyron), C. Sage (CFPPA Provence-Ventoux), C. Polcwiartek (CFPPA de la Cazotte) - Chambres d'Agriculture : G. Bernadas, M. Loyatho (CA des Pyrénées-Atlantiques), D. Berry (CA du Rhône), N. Deschamps (CA de Dordogne), A.-S. Ferré (CA du Var), E. Filleron (CA du Vaucluse), M. Suire (CA de Normandie), Q. Bages, M. Vanalderweireldt (CA du Gard) - Groupements d'Agriculteurs Biologiques : H. Cadiou (Bio Bourgogne), M. Castelle, Y. Troupance (GAB Île-de-France), C. Hervouet (Agrobio 40, FRAB Nouvelle-Aquitaine), F. Jouin (GAB 72), M. Frêne-Bogdanok, N. Herbeth (Bio Grand Est), C. Mathieu (ADABio)

Traitement et analyse de données d'enquêtes : A. De Lapparent, S. Rivière (ITAB)

Conduite des expérimentations et analyse de données : J. Pellat (CTIFL), M. Conseil (ITAB), A.-L. Galimard (Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or), P. Lasne (SERAIL), B. Perrin (INRAE UE Maraîchage), H. Védie (GRAB)

Edition : ITAB

Juin 2023

Pour citer ce document : G. Bernadas, M. Conseil, L. Mignot, N. Deschamps, N. Herbeth, S. Rivière, Accueillir et conseiller les porteurs de projets de microfermes maraîchères en agriculture biologique : Collection des cahiers pratiques MMBio, ITAB, 2023, 24p



Les contenus sont diffusables mais non modifiables. Merci de mentionner les auteurs. Pas d'utilisation commerciale sans autorisation des auteurs.

Contact : communication@itab.asso.fr

Financement :

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

